Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_26-DE

N° 2026-04-26

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : Election d'un délégué de la Commune de Corlay à l'O.G.E.C. de l'Ecole Saint-Joseph pour le contrat d'Association

Monsieur le Maire demande, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, de procéder à l'élection d'un délégué appelé à siéger à l'O.G.E.C. de l'Ecole Saint-Joseph pour le Contrat d'Association.

L'assemblée décide de procéder immédiatement à cette élection, étant précisé qu'il s'agit d'élire un délégué.

Monsieur Philippe BERVILLE acte de candidature.

Un premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15

A obtenu :

- Monsieur Philippe BERVILLE 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, Monsieur BERVILLE est désigné en tant que délégué à l'O.G.E.C de l'Ecole Saint-Joseph pour le contrat d'Association.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026.
Certifié par M. le Maire.

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor